



Procès-verbal de l'assemblée générale

du 4 février 2022 au Restaurant « la Croisette ».

Ordre du jour:

1. Appel
2. Verbal de l'Assemblée générale du 9 mars 2021
3. Im Memoriam
4. Correspondance
5. Rapports:
 - a) du président
 - b) de la caissière
 - c) des vérificateurs de comptes
 - d) acceptation de ces 3 rapports
 - e) du chef technique et coach J+S
 - f) des monitrices et moniteurs
 - g) acceptation de ces rapports
6. Cotisations – modification du règlement
7. Budget
8. Nominations statutaires
9. Renouvellement du Comité:
 - a) du président
 - b) du comité
 - c) des vérificateurs de comptes
10. Clôture de l'assemblée

1. Appel

25 présents (**Mesdames** Melina Bonora, Anne-Françoise Bühler, Thérèse Dänzer, Chantal Licci, Thiziri Merad, Coralie Perrenoud, Laetitia Perrenoud, Tiziana Piepoli, Signer Marlène, Tinguely Noémie, Jacqueline Jeanrichard, Anne-Lise Mora, Coralie Seiler et Marie-Claude Fournier **Messieurs** : Olivier Dänzer, Jos Froidevaux, Gregory Hug, Laurent Hug, Olivier Pittet, Pierre Surdez, Michaël Tharin, Hervé Zbinden, Philippe Zbinden, Gérald Jeanrichard et Steeve Hug).

18 excusés (**Mesdames** Pauline Boillat, Laura-Lou Iannucci, Julie Jean-Mairet, Marlène Juillerat, Sabrina Pellaton, Christine Suter, Jade Vuille, Kim Zurbuchen, Ariane Reymond, Sandrine Boillat et Rosemarie Prêtre **Messieurs** Bastien Hug, Nicolas Perrenoud, Martin Rebetez, Gabriel Surdez, Emilien Schaller, Alexandre Mendes, Christophe Pittet et Benoit Cosandier).

2. Verbal de l'assemblée générale du 9 mars 2021.

Le président précise que comme indiqué sur la convocation, le PV de l'assemblée générale du 9 mars 2021 ne sera pas lu ce soir. Il est à disposition sur notre site et personne ne lui en a demandé l'envoi par poste.

Le PV 2021 est accepté sans modification, avec remerciements à Laetitia qui en était l'auteure.

3. Im Memoriam

Cette année nous avons eu la tristesse de perdre :

Nathalie Erard, décédée au mois de mai 2021, secrétaire de la société depuis 2014,

Monika Stettler, décédée au mois d'octobre 2021, membre du groupe seniors

Le président nous invite à avoir une pensée pour les membres qui ont eu la tristesse de perdre un être cher durant l'année écoulée. L'assemblée se lève et observe quelques instants de silence afin d'honorer une dernière fois leur mémoire.

4. Correspondance

La correspondance a été traitée au fur et à mesure lors de nos assemblées de comité.

Depuis 2021, toute la correspondance est numérisée. Elle est à disposition de toute personne désirant la consulter. Personne ne demande à la consulter.

5. Rapports

a. du président

Pour l'essentiel son rapport reprend les éléments suivants :

Au 31 décembre 2021, la Fédé comptait 236 membres, dont 146 ont moins de 20 ans. Nos effectifs sont en sensible diminution, puisqu'à fin 2020 nous comptions une quarantaine membres de plus. A entendre ce qu'il se passe dans beaucoup d'autres sociétés, nous supportons relativement bien les effets néfastes de la pandémie. Ce résultat montre que notre société continue à jouer un rôle non négligeable dans le développement et la socialisation de la jeunesse locloise et des environs et que nous avons su maintenir de l'intérêt pour notre sport.

La pandémie aura été au centre de débats du comité, ainsi que la recherche de plusieurs personnes pour le renforcer.

Pour le comité, le travail ne manquera pas en 2022, afin d'assurer la pérennité de tous nos groupes, il nous faudra certainement, comme chaque année, trouver des solutions pour remplacer quelques moniteurs dont la situation familiale, l'activité professionnelle ou les études, les éloigneront des salles d'entraînement. De plus, le comité commence sérieusement à réfléchir aux festivités qui accompagneront notre 175ème anniversaire en 2024

Il termine en remerciant chaleureusement les moniteurs et aides-moniteurs ainsi que le comité administratif pour les dizaines voire les centaines d'heures qu'ils ont consacré à la Fédé.

b. De la caissière

Les comptes et le bilan pour l'exercice 2021 sont distribués à chacun.

Les comptes 2021 présentés par Noémie Tinguely se présentent comme suit :

- Total des produits CHF 41'737.85

- Total des dépenses CHF 32'902.53
- Bénéfice net de l'exercice CHF 8'835.32

c. des vérificateurs de comptes

Rosemarie Prêtre et Steeve Hug, vérificateurs de comptes, ont vérifié les comptes de la société. Ils ont constaté que ceux-ci étaient tenus avec rigueur et exactitude par notre caissière. Ils proposent à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge à Madame Noémie Tinguely.

d. acceptation de ces 3 rapports

Le rapport présidentiel, de la caissière et des vérificateurs de comptes sont acceptés à l'unanimité.

e. du chef technique et coach J+S

Le chef technique et coach J+S nous résume les activités de 2021. Parole à Philos pour Christophe :

Nous comptons 29 moniteurs et monitrices dont 14 formés JS.

Une année encore rythmée par le COVID pour les entraînements et les concours. Notre soirée annuelle a dû être annulée en 2021.

La sortie du comité a eu lieu en octobre 2021 autour d'une grillade.

Christophe termine son rapport en remerciant tous les moniteurs / monitrices et tous les membres du comité pour le travail effectué durant l'année.

f. des monitrices et moniteurs

Les rapports des différents groupes relatent la vie, très active, de notre club. Ils sont lus devant l'assemblée et chaleureusement acclamés.

g. acceptations de ces rapports

Le rapport du chef technique et coach J+S ainsi que les rapports des moniteurs et monitrices sont dûment acceptés par l'assemblée.

6. Cotisations – modification du règlement

Notre caissière et nos moniteurs étaient fréquemment confrontés à des questions de parents concernant les modalités de nos cotisations.

Le Comité a donc décidé d'y apporter les deux précisions suivantes :

- Art. 2a Un montant supplémentaire de CHF 20.00 est facturé la première année, à titre de frais d'inscription.
- Art. 2b La cotisation annuelle, basée sur l'année civile, est due dans son intégralité si l'inscription intervient avant le 30 juin. Dès le 1er juillet seule la moitié de la cotisation annuelle est due.

La modification du règlement est acceptée à l'unanimité. Elle prendra effet le 1^{er} mars 2022.

7. Budget

Noémie Tinguely nous présente le budget prévisionnel pour l'année 2022 :

- Total des recettes prévues CHF 34'000.00
- Total des dépenses prévues CHF 40'887.34
- déficit prévu de l'exercice CHF 6'887.44

Le budget est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

8. Nominations statutaires

Le président annonce que cette année, le comité a décidé de proposer deux personnes au titre de membres honoraires : il s'agit de :

- **Christinne Garcia Suter**, membre de notre société depuis 2012. C'est à elle que l'on doit nos magnifiques cornets de Noël depuis 10 ans.
- **Pierre Surdez**, membre de notre société depuis 1997, il pratique essentiellement l'athlétisme. Depuis 2012 il est moniteur dans les groupes Initiation et Athlétisme.

Leur nomination est soumise à l'approbation de l'assemblée et acceptée à l'unanimité. Nos nouveaux membres honoraires recevront leur distinction prochainement.

9. Renouvellement du comité

a. du président

Philippe Zbinden prend la parole et relève que personne ne s'est annoncé pour reprendre la fonction de président, statutairement démissionnaire.

Il propose à l'assemblée de reconduire sa confiance à Laurent Hug pour l'exercice 2022. Le président est reconduit, à l'unanimité, dans ses fonctions pour une année.

b. du comité

Le président rappelle la démission de Noémie Tinguely de son poste de caissière, qu'elle occupe depuis 2017, pour l'assemblée générale de ce soir en précisant qu'elle accepte de demeurer caissière adjointe pour l'année 2022 si nous trouvons un remplaçant.

Il rappelle également que les postes de vice-président et de responsable tombola sont vacants depuis deux ans.

Enfin, suite au décès de notre secrétaire Nathalie Erard, nous devons lui trouver un remplaçant.

Le comité a recherché une personne pour reprendre ces postes.

Il est ce soir en mesure de proposer la candidature de Benoit Cosandier, papa de gymnastes, qui a rejoint notre comité dernièrement et qui s'est proposé pour reprendre le poste de caissier. Le comité propose également à l'assemblée d'accepter le transfert de Noémie Tinguely en qualité de Caissière-adjointe

L'assemblée accepte ces deux candidatures à l'unanimité et par applaudissement. Benoit Cosandier et Noémie Tinguely sont donc élu au poste de caissier, respectivement de caissière-adjointe dès ce jour.

Le comité propose Laetitia Perrenoud au poste de secrétaire qu'elle occupe déjà de fait depuis le début de la maladie de Nathalie Erard. L'assemblée accepte à l'unanimité et par applaudissement. Laetitia Perrenoud est donc élue au poste de secrétaire dès ce jour.

Le comité est aussi en mesure de proposer la candidature d'Alexandre Mendes, papa de l'un de nos gymnastes, pour le poste de vice-président. L'assemblée accepte à l'unanimité et par applaudissement. Alexandre Mendes est donc élu au poste de vice-président dès ce jour.

S'agissant du poste de responsable tombola, à ce jour personne ne s'est annoncé. Le président demande à l'Assemblée si quelqu'un se porte candidat.

Personne ne s'annonce pour ce poste. Celui-ci restera vacant pour cette année et le comité continuera ses recherches.

Le comité pour 2022 se présente comme suit:

Président d'honneur	Roland Dubois
Président	Laurent Hug
Vice-président	Alexandre Mendes
Chef technique et Coach J+S	Christophe Pittet
Caissier	Benoit Cosandier
Caissière adjointe	Noémie Tinguely
Secrétaire	Laetitia Perrenoud
Responsables matériel et archives	Philippe Zbinden et Christophe Pittet
Responsable Cantine	Olivier Dänzer
Assesseurs	Anne-Françoise Bühler
	Gabriel Surdez
Assesseure responsable tombola	Vacant
Assesseure responsable des cornets de Noël	Christine Garcia-Suter

L'assemblée accepte le renouvellement du comité par acclamations.

Le président nous informe des mutations de moniteurs enregistrées au cours de l'année 2021 au sein des différents groupes :

Parents-enfants : départ de Fanny Stauffer

Initiation : arrivée de Laura-Lou Iannucci

Agrès-individuels : arrivée de Coralie Seiler

Les autres groupes n'ont pas connu de changement.

En fonction de ces quelques mutations, les moniteurs et monitrices pour l'année 2022 sont les suivants :

Parents-enfants :	<u>Marie-Claude Fournier</u>
Enfantine :	<u>Chantal Licci</u> et Luisa Gomes,
Initiation :	<u>Jos Froidevaux</u> , Tiziana Piepoli, Thiziri Merad Pierre Surdez, Kim Zurbuchen, Martin Rebetez et Laura-Lou Iannucci
Jeunesse 7 – 12 ans :	<u>Marie-Claude Fournier</u> et Gregory Hug
Jeunesse 12 – 16 ans :	<u>Bastien Hug</u>
Agrès société :	<u>Philippe Zbinden</u> , Jenny Joray
Agrès individuels :	<u>Coralie Perrenoud</u> , Olivier Pittet, Michaël Tharin, Hervé Jacoulot, Mélina Bonora, Sabrina Pellaton, Julie Jean-Mairet, Jade Vuille et Coralie Seiler
Athlétisme :	<u>Hervé Zbinden</u> , Philippe Zbinden, Thiziri Merad, Tiziana Piepoli, Pierre Surdez, Christophe Pittet, Martin Rebetez, Pauline Boillat,
Actifs / actives :	<u>Olivier Pittet</u> , Michael Tharin, Kim Zurbuchen
Actifs loisirs	<u>Christophe Pittet</u>
Dames :	<u>Chantal Licci</u> et Marlène Signer
Seniors :	<u>Chantal Licci</u> , Marlène Juillerat et Thérèse Dänzer,

L'assemblée renouvelle sa confiance aux moniteurs et monitrices par acclamations.

Le président remercie Fanny Stauffer pour son dévouement ces deux dernières années. Le comité lui remettra prochainement une petite attention en guise de reconnaissance

c. des vérificateurs de comptes

Conformément au tournus en vigueur selon nos statuts, nous connaissons déjà les deux vérificateurs. Steeve Hug passe de 2^{ème} à 1^{er} vérificateur, Olivier Pittet de remplaçant à 2^{ème} vérificateur. Le président demande si parmi les personnes présentes ce soir, quelqu'un s'annonce pour fonctionner comme remplaçant.

Michaël Tharin s'annonce pour le poste de remplaçant.

Par conséquent, le collège des vérificateurs pour 2020 proposé est le suivant : 1er vérificateur : Steeve Hug – 2^{ème} vérificateur : Olivier Pittet – remplaçant : Michaël Tharin. Le collège est élu à l'unanimité.

10. Clôture de l'assemblée

Avant la clôture du comité le président demande si quelqu'un veut prendre la parole.

Ce n'est pas le cas.

Le président clôt et lève l'assemblée à 22h16. Il rappelle qu'un repas va nous être servi et qu'il est offert par la société, tout comme les boissons consommées durant l'assemblée. Il souhaite à chacun un bon retour chez soi et une excellente suite de soirée.

La secrétaire:

Laetitia Perrenoud



Le président:

Laurent Hug

